



Appellation : Beaujolais Emeringes (Beaujolais Villages)

Cuvée : Aux Chânes (parcellaire)

Millésime : 2021

Certification Bio par ECOCERT

Âge des vignes : 50 ans

Sols : Granites non décomposés en surface, très solaire

Densité de plantation : 10 000 pieds/ha

Rendement : 20 hl/ha

Type de vinification : 100% grappes entières, vinification et élevage sans soufre, macération semi-carbonique 15 jours sans remontages ou pigeages. Élevage 100% fûts (5 à 11 vins). Sulfitage à la mise en bouteille 1g/hl.

Alcool : 11 % alc./vol.

SO₂ Total : 20 mg/L

Notes de dégustation : Cuvée juteuse. Représentative du millésime 2021 (frais) avec un structure légère.